

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 10 (1937)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Société coopérative d'habitation à Lausanne : rapport sur l'exercice 1936

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction

A. Hoehel, téléphone 28.273
78, rue de Lausanne à Genève

édition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne

Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses F. A. S.
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève
Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. Dr Veillard, secrétaire du Cartel ro-
mand H. S. Virieux, architecte cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch.
A. Guyonnet, arch. Dr A. Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker,
arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement : Suisse Fr. 4.— par an. Etranger Fr. 6.40.
Prix du numéro : Fr. 0.40. Versement au compte de chèques II 6622

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Société coopérative d'habitation à Lausanne. Rapport sur l'exercice 1936.

Nous extrayons du rapport présidentiel de M. E. Jaton, communiqué à l'assemblée générale du 31 mars 1937, les renseignements suivants :

Généralités.

Pour les Coopératives d'habitation comme pour nombre d'entreprises privées, cette année 1936 (quinzième de notre activité), continue la série des années maigres. Les locations deviennent plus difficiles malgré la baisse des loyers et le manque à gagner provenant des logements vacants nous oblige à supprimer la ristourne.

Organes de la société.

Le Conseil d'administration a tenu trois séances. Il a examiné les comptes, le rapport annuel, la réduction des loyers.

M. Robert Flury, démissionnaire, a été remplacé par M. G. Geiger.

Le Comité de direction s'est réuni une trentaine de fois pour toutes les questions concernant la gestion des immeubles. Comme précédemment, les surveillants de groupes ont été réunis au début de chaque mois.

Sociétaires.

Il y a eu cinquante-six nouvelles adhésions résultant de nouvelles locations et quinze démissions d'anciens locataires.

Location.

La situation était un peu meilleure fin 1936 que fin 1935 : Vingt-trois logements vacants au lieu de trente-trois. La moyenne de logements vides a été de 5 % sur 438 loge-

ments (moyenne pour Lausanne 10 % et pour Genève 12 %). Il a fallu passer par profits et pertes 4600 fr. pour loyers non payés. Bon nombre de locataires-sociétaires sont atteints par un chômage prolongé.

Finances.

Le dividende de parts sociales a été fixé à 3 % comme l'année précédente. Les frais généraux sont en diminution de 600 fr., par contre, les frais d'entretien ont augmenté d'environ 9000 fr. La répartition de l'excédent est proposée comme suit :

Dividende 3 % aux parts sociales . . .	Fr. 22 058.20
Au Fonds de réserve	" 3 200.—
Au Fonds d'entretien	" 6 000.—
A la réserve spéciale	" 651.64
Total.	Fr. 31 909.84

Le bilan ne présente pas de modification importante (6,238,730 fr. 19). Nos emprunts hypothécaires ont diminué d'environ 45,000 fr. ensuite d'amortissement.

Chauffage.

L'excédent de dépense a été de 4000 fr. Les chauffages à l'huile des groupes d'Ouchy, Montolivet, Couchirard et Fontenay ont été remplacés par des chauffages au coke à forfait, qui sont plus économiques.

Divers.

Il n'a pas encore été envisagé de nouvelles constructions sur nos terrains libres de Fontenay.

Notre organe « habitation » a paru dès 1937 avec une présentation plus soignée et une matière plus variée.

Nous avons participé à la **Journée coopérative internationale** du 4 juillet 1936. Le groupe de Couchirard s'est particulièrement distingué à cette occasion.

Ensuite de la dévaluation il est probable que le marché des logements va subir des modifications importantes ; aussi est-il nécessaire que les coopérateurs se solidarisent plus effectivement, dans le domaine spirituel comme dans le domaine économique, s'ils veulent passer sans trop de danger les années qui viennent.

Remercions les membres de nos comités, nos architectes MM. Gilliard et Godet, notre ancien président, M. Marius Weiss, municipal, qui tous ont collaboré à la prospérité de notre société.

Pour maisons neuves, rénovations



sera toujours la solution idéale